



MICROFICHE N°

00869

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الزراعي
تونس

F 1

Enn 6869

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTRE DE L'AGRICULTURE
DE/PPA

NOTE DE CONJONCTURE
N° 10

Décembre 1969

ENBA 6869

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTRE DE L'AGRICULTURE
DS/PRIA

NOTE DE CONJONCTURE
N° 10

Décembre 1989

I. Le Pluviométrie :

Au cours des deux premières décades du mois de novembre, la pluviométrie a été déficitaire principalement dans les régions du Nord-Ouest et dans le Sud.

Toutefois, les dernières pluies enregistrées les 27-28-29 de novembre, ainsi qu'au début du mois de décembre, ont permis à des degrés variables d'améliorer la situation, et ce dans les gouvernorats de Bizerte, Béjô, Nabeul, Ariana, Tunis, Zaghuan, Kairouan et du Sahel. Certaines régions du Nord-Ouest, et de l'extrême Sud sont par contre restées en deçà de la normale : Le Kef 55 % de la normale, Siliana 52 %, Medenine 17 %, Tozeur 34 %, Gafse 50 %, Kebili 65 %.

Pluviométrie de l'automne 1989-90 du 1er septembre au 30 novembre

Région	Moyenne de la pluviométrie enregistrée (mm)	Normale (mm)	Rapport %
Nord-Est	190	165	115
Nord-Ouest	146	177	82
Centre	81	113	72
Sahel	155	131	118
Sud-Ouest	20	47	43
Sud-Est et Extrême Sud	56	68	83

II. La situation des barrages :

Les apports :

Les apports aux barrages en novembre 1989 ont totalisé 7,2 Mm³ représentant ainsi 8,3 % de la normale estimée à 86,5 Mm³.

I. Le Pluviométrie :

Au cours des deux premières décades du mois de novembre, la pluviométrie a été déficitaire principalement dans les régions du Nord-Ouest et dans le Sud.

Toutefois, les dernières pluies enregistrées les 27-28-29 de novembre, ainsi qu'au début du mois de décembre, ont permis à des degrés variables d'améliorer la situation, et ce dans les gouvernorats de Bizerte, Béja, Nabeul, Ariana, Tunis, Zaghuan, Kairouan et du Sahel. Certaines régions du Nord-Ouest, et de l'extrême Sud sont par contre restées en deçà de la normale : Le Kef 55 % de la normale, Siliana 52 %, Medenine 17 %, Tozeur 34 %, Gafsa 50 %, Kebili 65 %.

Pluviométrie de l'automne 1989-90 du 1er septembre au 30 novembre

Région	Moyenne de la pluviométrie enregistrée (mm)	Normale (mm)	Rapport %
Nord-Est	190	165	115
Nord-Ouest	146	177	82
Centre	81	113	72
Sahel	155	131	118
Sud-Ouest	20	47	43
Sud-Est et Extrême Sud	56	68	83

II. La situation des barrages :

Les apports :

Les apports aux barrages en novembre 1989 ont totalisé 7,2 Mm³ représentant ainsi 8,3 % de la normale estimée à 86,5 Mm³.

Ces apports ont été de 45,4 Mm³ en 1988 et de 16 Mm³ en 1987, soit respectivement 52,5 % et 18,5 % des apports moyens normaux.

Néanmoins, les apports cumulés du 1er septembre au 30 novembre 1989 (121 Mm³) entraînent une meilleure situation hydrique qu'en 1988 (117 Mm³) et 1987 (53,5 Mm³). La normale de cette période est de 260 Mm³.

Mais, eu égard au fait que nous succédons à deux années consécutives de sécheresse, les stocks exploitables dans les différents barrages arrêtés au 1er décembre de chaque année, sont évalués à 372 Mm³ en 1989 contre 446 Mm³ en 1988 et 564 Mm³ en 1987.

Les soutirages :

Les volumes soutirés en novembre 1989 ont totalisé 20,7 Mm³ contre 31,7 Mm³ en 1988 et 34 Mm³ en 1987, soit des diminutions respectives de 35 %, et 39 % par rapport aux deux années considérées.

Les soutirages ont essentiellement diminué dans les barrages de Sidi-Salem (- 33 %) Sidi-Saad (- 90 %) et Bou Heurtma (- 64 %).

III. La céréaliculture :

Les prévisions d'emblavures pour la campagne céréalière 1989-90 portent sur 1.765 000 ha dont 840 000 ha au Nord et 925 000 ha au Centre et au Sud.

A la date du 14-12-89, les superficies réalisées ont totalisé 1089 000 ha pour l'ensemble du pays, soit un taux de 62 %.

Emblavures réalisées à la date du 14-12-89

(en ha)

	Nord			Centre-Sud		
	Prévu	Réalisé	%	Prévu	Réalisé	%
Blé dur	448 940	1340 100	76	1320 300	120 320	38
Blé tendre	157 890	1123 165	78	49 400	17 380	35
Orge	217 000	1198 500	91	555 333	278 945	50
Triticale	16 170	10 600	66	-	-	-
Total	840 000	1672 365	80	1925 000	416 645	45

Il est à signaler, que dans le gouvernorat du Kef, le déficit pluviométrique a engendré un retard considérable dans les semences (66 %).

Les besoins en semences ont été arrêtés comme suit :

- Semences ordinaires 577 000 qx
- Semences certifiées 150 000 qx
- semences standard 100 000 qx.

Au 2-12-89, les quantités de semences ordinaires mises en place ont porté sur 714 800 qx, les quantités agréées ont totalisé 342 470 qx sur 496 800 qx analysés, tandis que les ventes enregistrées se sont élevées à 287 700 qx.

Quant aux semences certifiées et standards, les quantités agréées au 30-11-89 ont porté sur 122 000 qx (situation définitive), tandis que les quantités vendues par l'Office des Céréales au 2-12-89 ont atteint 114 120 qx (semences certifiées).

En ce qui concerne les engrais chimiques, les prévisions d'approvisionnement pour toutes les cultures ont été évaluées comme suit :

- 80 000 T de super 45 %
- 150 000 T d'ammonitre 33,5 %
- 28 000 T de D.A.P.

Les quantités mises en place au 10-12-89 y compris les stocks report se présentent comme suit :

- 45 100 T de super 45 %
- 55 280 T d'ammonitre
- 27 860 de D.A.P.

En plus de ces quantités, les stocks d'engrais présents dans les centres tampons de la STEC au 10-12-89 s'élèvent à :

- 6940 T de super 45 %
- 15470 T d'ammonitre 33,5 %
- 1315 T de D.A.P.

Enfin, et pour le désherbage chimique, les prévisions portent sur 342 000 ha dont 152 000 ha aux polyvalents et 190 000 ha au 2-4-D.

IV. Les légumineuses à graines :

Les superficies réalisées en légumineuses à graines, ont atteint au 14-12-89, 47 000 ha sur une prévision de 64 000 ha soit un taux de réalisation de 73 %. Les superficies réalisées sont réparties entre :

- 40 000 ha au Nord (sur une prévision de 52 000 ha)
- 7 000 ha au Centre-Sud (sur une prévision de 12 000 ha).

V. La betterave à sucre :

Les superficies contractées s'élèvent à 5 545 ha contre 6430 ha prévus. 4155 ha ont été contractés par le C.S.T (sur 4305 ha programmés) et 1 390 ha ont été contractés par le S.T.S (sur 2125 ha programmés).

Les superficies réalisées à la date du 14-12-89 ont atteint 4385 ha ainsi réparties :

- C.S.T : 3400 ha
- S.T.S : 985 ha

A la même date de l'année précédente, les superficies réalisées étaient de l'ordre de 3815 ha.

A Medjez El Bab, le rationnement de l'eau d'irrigation a conduit les producteurs à renoncer à la culture de la betterave, malgré la signature des contrats.

Par ailleurs, un retard de semis est constaté au niveau du C.S.T suite à la réticence des agriculteurs à arracher leur pomme de terre d'arrière-saison.

Vi. Les cultures maraîchères :

La pomme de terre :

Les prévisions de la campagne 1989-90 pour la culture de la pomme de terre ont été révisées à 17 000 ha ainsi répartis :

- 7000 ha de pomme de terre d'arrière-saison
- 2000 ha de " " de primeur
- 8000 ha de " " de saison.

Au 12-12-89 les superficies de pomme de terre d'arrière-saison, ont été réalisées. La production attendue est de l'ordre de 86 000 T.

Les besoins en semences (primeurs + saison) à importer sont évalués à 17 000 T (15 000 T commande ferme + 2000 T en option).

Au 12-12-89, 5300 T ont été importées.

Le prix de revient moyen de la tonne importée s'élève à 507,746 D.

En 1988-89, une subvention de 3 000 000 D a été accordée par la Caisse Générale de Compensation soit une moyenne de 191 D /Tonne.

Pour la campagne 1989-90, le montant de la subvention n'est que de 1415 182 D, soit une moyenne de 83,246 D/Tonne.

Les exportations de pomme de terre réalisées à travers le GIL à la date du 12-12-89 ont porté sur une quantité de 1200 T à des prix satisfaisants.

Les cultures d'hiver et de printemps :

En ce qui concerne ce type de culture, les réalisations arrêtées au 12-12-89 se présentent comme suit :

- Tomate d'arrière-saison : 690 ha réalisés sur 670 ha prévus
- Artichaut : 1580 ha réalisés sur 1460 prévus
- Piment d'arrière-saison : 354 ha réalisés
- Oignon-vert : 4700 ha réalisés et prévus
- Ail : 1800 ha réalisés sur 2860 prévus
- Fèves + pois (en irrigué) : 5440 ha réalisés sur 7200 ha prévus
- Divers : 12500 ha réalisés sur 17200 ha prévus

Quant à la culture du fraisier, une superficie de 100 ha est prévue (87 ha à plein champ, 8 ha sous-serre, 5 ha sous-tunnel).

Les cultures sous-serre et sous-tunnel ont été réalisées, tandis que les surfaces en plein champ sont en cours de réalisation.

VII. L'arboriculture :

La campagne 89-90 s'annonce meilleure que celle de 88-89 pour les olives et les dattes.

Les pluies des mois de septembre et d'octobre ont été bénéfiques dans la mesure où on prévoit une amélioration de la qualité des fruits et des quantités produites.

Les olives :

La production d'olives à huile, prévue initialement à 450 000 T, a été révisée à la hausse pour s'établir à 550 000 T soit 110 000 T d'huile.

Des productions importantes sont attendues au Sahel et dans la région de Kairouan. Pour les régions de Sfax et de Zarzis la production serait juste moyenne.

Production d'huile par région

(en Tonnes)

	87-88	88-89	89-90
Nord	25 000	15 000	20 000
Centre	20 000	9 000	35 000
Sud	50 000	30 000	55 000
Total	 95 000	 54 000	 110 000

On signale d'importantes vols d'éclouneaux (population dépassant 20 millions d'individus) qui risquent de causer des dégâts sur la production pendante.

La région de Joumine (Bizerte) est la plus menacée. Des opérations de dynamitage sont prévues pour la 2ème quinzaine de décembre.

Le démerroge de la cueillette a eu lieu début novembre et s'étalera sur 4 mois (fin mars), cette opération donnera lieu à environ 5 millions de journées de travail.

Les frais de cueillette varient entre 11 et 18 D/Kaffiz (450 Kg) (pas d'augmentation par rapport à la dernière campagne). On signale toutefois des tendances à la hausse de ces frais dans les régions de bonne production (Sahel).

Trituration :

Unité ouverte en 88-89

369

Autorisation d'ouverture en 89-90

820

Les travaux de cueillette des olives se passent dans de bonnes conditions assurant ainsi un approvisionnement régulier des huileries.

Les frais de trituration varient entre 11 et 15 D le Kaffiz (450 Kg).

Les prix à la production de l'huile d'olive ont été fixés par qualité comme suit :

	<u>88-89</u>	<u>89-90 (D/T)</u>
qualité super (acidité < 0.3)	1 500	1 710
qualité lampante (acidité < 3)	1 260	1 360

Le cours des olives varie énormément d'une région à l'autre selon les variétés et leur provenance. C'est ainsi que dans le Nord le prix du kg d'olive oscille entre 250 et 300 millimes. Dans les régions du Sahel et celle de Kairouan ces prix sont respectivement de 180 à 220 et de 180 à 285. Sur le marché de Sfax le cours moyen des olives varie de 230 à 400 millimes/kg.

La collecte d'huile par les centres régionaux de l'ONH s'élève à 13630 T au 19-12-89. Signalons que la collecte prévue au cours de 89-90 est de 65 000 T.

La campagne de vente de plants d'olivier a démarré depuis début Décembre.

Ces plants sont vendus par l'ONH à des prix subventionnés à concurrence de 50 % de leurs prix de revient : 1 D, soit un prix de vente au public de 500 mil.

Les dattes :

La production des dattes est estimée à 74800 T contre 69700 T en 88-89, enregistrant ainsi une augmentation de 7,3 %. Par variété la production se présente comme suit :

<u>Variété</u>	<u>88-89</u>	<u>89-90</u>	<u>Variation</u>
Dattes communes	23500	24200	3,0 %
Dattes Deglet Nour	46200	50600	9,5 %
<u>Total</u>	<u>69700</u>	<u>74800</u>	<u>7,3 %</u>

Cette récolte se distingue par une meilleure qualité malgré le dessèchement des fruits qui a affecté une partie des plantations du gouvernorat de Tozeur.

Ce phénomène qui s'est répété durant trois campagnes successives est le résultat de conditions climatiques défavorables durant le dernier stade de maturité du fruit.

Le taux d'infestation par les vers est jusqu'à ce jour relativement faible (1 à 3 %).

Les prévisions des exportations au cours de 89-90 sont de 18000 T contre une réalisation de 15300 T en 88-89.

Cette quantité se répartirait dans le temps comme suit :

du 1/10/89 au 31/12/89 12 500 T

du 1/01/90 au 15/04/90 4 500 T

du 1/09/90 au 30/09/90 1 000 T

A la date du 27-12-89 les exportations de dattes ont totalisé 13000 T pour une valeur de 29,900 MD contre 11 200 T pour une valeur de 25 600 MD au cours de la même période de la dernière campagne (au 31-12-89).

Les dattes bénéficient d'un prix plancher à la production, fixé à 1200 D/T pour les dattes branchées et 1100 D/T pour les dattes marchandes soit une augmentation de 100 D/T par rapport à l'année dernière.

Le prix minimum à l'exportation a été maintenu à son niveau de l'année dernière. Une ristourne de 5 % peut être accordée aux clients dont l'importation dépasse 500 T.

Les agrumes :

La production d'agrumes pour la campagne 89-90 s'annonce nettement inférieure à celle de la campagne précédente. L'estimation du GIAF situe la production à 236 400 T soit une baisse de 9 % par rapport à la récolte de 88-89 (260 000 T).

La baisse de production affecterait essentiellement les variétés maltaise (- 14,5 %), les clémentines (- 15,8 %) et à un moindre degré celle des citrons (- 6,5 %).

Estimation de la production
(en tonnes)

<u>Variétés</u>	<u>88-89</u>	<u>89-90</u>
Mallaises	143 700	123 000
Clémentines	38 100	32 000
Mandarines	12 500	13 400
Citrons	17 800	16 700
Divers	47 900	51 300
<u>TOTAL</u>	<u>260 000</u>	<u>236 400</u>

Les sondages concernant le calibrage des oranges mallaises laissent prévoir une prédominance de petits calibres bien que la proportion des oranges de gros calibres se soit améliorée :

<u>Variété mallaise</u>	<u>88-89</u>	<u>89-90</u>
Gros calibres	6 %	11 %
Calibres moyens	52 %	39 %
Petits calibres	52 %	50 %

En raison de la baisse importante qui a affecté, la principale variété d'exportation (la Mallaise) on prévoit l'exportation de 40 000 T contre une réalisation de 41 500 T au cours de la campagne 88-89 (exportations contrôlées).

Par destination les prévisions d'exportations sont comme suit :

<u>Pays</u>	<u>Réalisation</u>	<u>prévision</u>
	<u>88-89</u>	<u>89-90</u>
France	28 644	28 000
Yougoslavie	5 434	6 000
Tchécoslovaquie	2 690	2 000
Autres pays	4 705	4 000
<u>TOTAL</u>	<u>41 473</u>	<u>40 000</u>

Un projet de contrat de vente d'agrumes à la Yougoslavie a été signé. Il porte sur une quantité de 10 000 T dont 6 000 T fermes et 4 000 T en option.

VIII. L'élevage :

Les conditions climatiques favorables qui ont prévalu depuis le démarrage de la campagne ont permis un bon déroulement de l'opération de semis des cultures fourragères et une amélioration nette des parcours. Par ailleurs plusieurs régions ont été frappées par la fièvre aphteuse qui a causé des dégâts importants pour les éleveurs d'ovins.

1. Avancement de la campagne fourragère et situation des ressources alimentaires du cheptel :

1. Les cultures fourragères :

Les conditions climatiques favorables qui ont sévi depuis le début de la campagne ont permis un bon déroulement de l'opération de semis des cultures fourragères d'automne.

A la date du 14/12/89, les superficies emblavées ont totalisé 248 000 ha prévus soit un taux de réalisation de 101 % se répartissant comme suit :

- en sec : 216 700 ha contre 215 000 ha prévus
- en irrigué : 31 300 ha contre 31 250 ha prévus

Pour les espèces destinées à la production de graines, les superficies réalisées ont atteint 34 700 ha contre 38 800 ha prévus soit un taux de réalisation de 89 %.

2. Les ressources alimentaires du cheptel :

Les dernières pluies de la dernière semaine de novembre et début décembre ont été bénéfiques aux parcours dont la végétation dans certaines régions connaît un développement important à l'exception de la région du Kef et Siliana.

Ceci a progressivement réduit la pression sur les aliments de souvegarde (orge, sorgho, son et bouchons de luzerne). Les prix du foin et de la paille au marché se stabilisent aux alentours de 3,5 D la balle de foin et 2,2 D la balle de paille.

En matière de souvegarde, l'approvisionnement en orge subventionnée se poursuit normalement.

Toutefois, il y a lieu de reviser vers la hausse le prix de l'orge à partir du mois de janvier en vue de faciliter l'écoulement du sorgho dont le prix est à maintenir à son niveau actuel.

Compte tenu du déroulement de la campagne fourragère, de l'amélioration des parcours et dans l'hypothèse que les conditions climatiques favorables se poursuivront, les besoins de complémentation du cheptel sont estimés pour l'année 1990 à 50 000 T d'orge, 5 000 T de bouchons de luzerne et 70 000 T de sorgho.

II. La situation sanitaire du cheptel :

La conjoncture sanitaire a été marquée ces dernières semaines par l'apparition de la fièvre aphteuse dans plusieurs régions du pays.

La fièvre aphteuse est une virose qui apparaît régulièrement en Tunisie tous les cinq ans environ.

Contrairement aux cheptels bovins et notamment de race qui sont annuellement vaccinés, les ovins n'ont jamais été vaccinés car faisant l'objet d'une forme habituellement bénigne.

Cette maladie a causé des mortalités principalement chez les jeunes agneaux (de 3 à 10 mois).

Dès son apparition, l'Administration a pris toutes les mesures qui s'imposent pour éviter sa propagation et limiter les dégâts. Les mesures recommandées par les services vétérinaires et appliquées au niveau des régions ont été :

1. La délimitation des périmètres infectés autour des foyers :

- . Mise en interdit des périmètres infectés
- . Isolement des animaux malades dans un local séparé
- . Interdiction de la vente des animaux malades sauf pour la boucherie.
- . Enfouissement des cadavres entre 2 couches de chaux vives.
- . Désinfection des locaux et de matériel à l'aide de la soude à 8/1000.

2. La suspension de la tenue des marchés de bestiaux et de tout rassemblement d'animaux.

3. Le démarrage rapide d'une campagne de vaccination en anneau contre la fièvre par le procédé du porte à porte (ovins, caprins et bovins).

A la date du 20/12/89, les mortalités enregistrées ont atteint 40 000 têtes. Les animaux vaccinés se sont élevés au nombre de 700 000 têtes.

IV. La pêche :

1. La production :

Durant les onze premiers mois de l'année en cours, la production a atteint 85.020 T contre 93 700 T pour la même période de l'année 1988 ; soit une diminution de 9 %. Les modes de pêche les plus affectés par une chute de la production sont : la pêche au coquillage (- 28 %), au thon (- 23 %), au feu (- 22 %) et la pêche au chalut pélogique (- 16 %).

La pêche au chalut benthique et la pêche lagunaire ont enregistré une augmentation respective de 15 % et de 13 %.

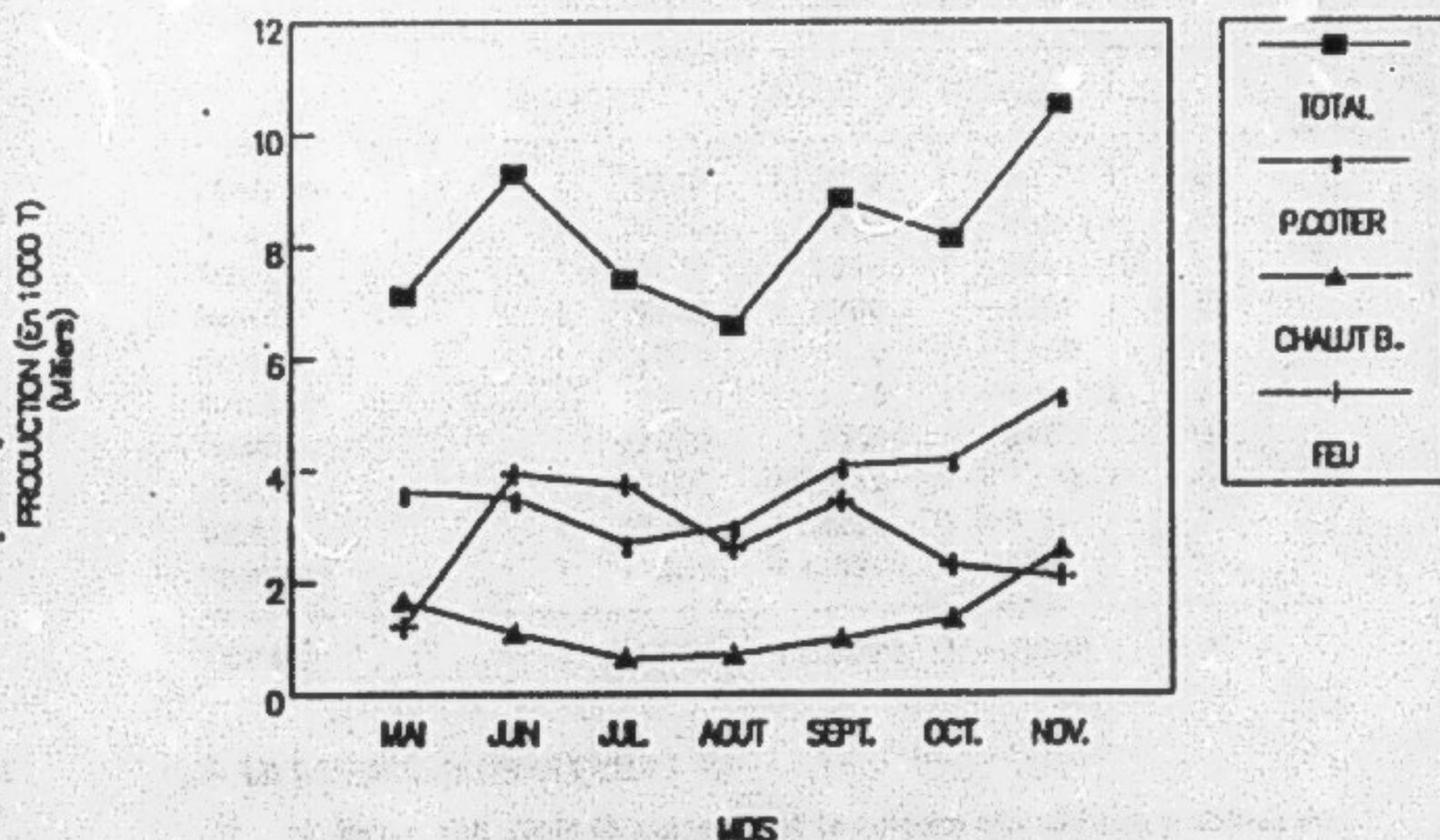
Production par mode de pêche durant les 11 premiers mois de 1988 et 1989

Mode de pêche	Production (tonnes)		Variation	
	1988	1989	Tonnes	%
Côtière	44250	41100	- 3150	- 7
Chalut benthique	13450	15460	+ 2010	+ 15
Chalut pélogique	1650	1380	- 270	- 16
Feu	30710	24060	- 6650	- 22
Lagunaire	720	810	+ 90	+ 13
Eponge	-	-	-	-
Coquillage	760	550	- 210	- 28
Thon	2160	1660	- 500	- 23
Total	93700	85020	- 8680	- 9

Bilan provisoire.

La production totale de novembre 1989, a enregistré une amélioration de 30 % par rapport au mois précédent.

EVOLUTION DE LA PRODUCTION AU COURS DE L'ANNEE 1989



Toutefois à partir du mois d'août et jusqu'en novembre 1989 le pêche côtière ainsi que le pêche au chalut benthique ont enregistré une évolution mensuelle de l'ordre de 21 % et 54 % respectivement.

La pêche au feu a par contre enregistré durant la même période une régression continue de l'ordre de 8 % par mois et ce malgré le redressement enregistré en septembre.

Pour l'année 1989, il est attendu une production totale située entre 93.000 et 98.000 T ; ces chiffres demeurent inférieurs au niveau de l'année précédente qui est de 102.000 T.

Le tableau suivant donne la ventilation de la production par région.

Production par délégation de pêche
durant les 11 mois de 1988 et 1989

Délégation	Production (Tonnes)		Variation	
	1988	1989	(Tonnes)	(%)
Jendouba	870	920	+ 50	+ 6
Bizerte	5350	4190	- 860	- 16
Tunis	1770	1210	- 560	- 32
Nabeul	8140	6790	- 1350	- 17
Sousse	5970	4810	- 1160	- 19
Monastir	2570	2620	+ 50	+ 2
Mahdia	17090	12050	- 0400	- 29
Sfax	29100	27930	- 1170	- 4
Gabès	11460	12230	+ 770	+ 7
Medenine	11380	11970	+ 590	+ 5
TOTAL	93700	85020	- 8680	- 9

X. La balance commerciale :

Au terme dix mois de cette année la balance alimentaire a accusé un déficit de 252 MD contre 154 MD durant la même période de 1988 .

Evolution de la balance commerciale alimentaire
(valeurs en MD)

	110 mois 88	110 mois 89
Importation	335,7	460,8
Exportation	201,8	208,7
Déficit	153,9	252,1
Taux de couverture (%)	56,7	45,3

L'augmentation des importations de 29,55 % est essentiellement due aux effets prix qui ont concerné la quasi-totalité des entrées (+ 55 % pour les céréales, + 47 % pour le lait, et + 35 % pour le sucre).

La structure des importations se caractérise par l'importance des céréales 234 contre 178 MD respectivement pour les dix premiers mois de 1989 et 1988.

Structure des importations

(en MD)

	Dix mois 1988		Dix mois 1989	
	Valeur	%	Valeur	%
Céréales	178	50	234	50,8
Sucre	26,1	7,3	36,8	8,0
Lait	30,8	8,7	38,5	78,3
Viandes	16,6	4,7	17,0	3,7
Huile	33,7	9,5	45,6	9,9
Autre	70,5	19,8	88,9	19,3
Total	355,7	100	460,8	100

La légère augmentation des exportations (+ 3,4 %) est due à l'amélioration des prix sur le marché international (+ 28 % pour l'huile d'olive, + 49 % pour le vin, + 17 % pour les poissons) malgré une baisse des quantités.

Structure des exportations

Produits	(en MD)			
	Dix mois 1988		Dix mois 1989	
	Valeur	%	Valeur	%
Poissons et crustacés	70,5	34,9	63,9	30,6
Huile d'olive	70,5	34,9	79,8	38,2
Dalles	14,5	7,2	11,5	5,5
Agrumes	12,9	6,4	13,3	6,4
Autres	33,4	16,6	40,2	19,3
Total	201,8	100	208,7	100

XI. Financement de la campagne des grandes cultures 1989-90 :

A la suite de la sécheresse qui a affecté successivement les deux dernières campagnes agricoles, le gouvernement a pris les mesures suivantes concernant le crédit agricole.

1.a. Rééchelonnement des échéances sur une période pouvant aller jusqu'à 10 ans ou taux de 7 % des impayés céréales et du reste à échoir des crédits céréales consolidés en 1987, des crédits céréales rééchelonnés en 1988 et des crédits céréales de la campagne 1988-89.

1.b. Décalage d'une année des crédits à moyen terme échus en 1989 en rapport avec la céréaliculture.

Modalités de financement de la campagne 1989-90 : à l'instar de l'année précédente, la campagne 1989-90 sera financée conformément aux barèmes et conditions suivants :

a. Barème :

- Céréales et légumineuses

. Zone I 224 D/ha

. Zone II 175 D/ha

- Orge

. Zone I 169 D/ha

. Zone II 148 D/ha

. Zone III 65 D/ha.

b. Le déblocage des crédits se fera en 3 tranches :

- 1ère tranche : 60 % à la signature des contrats.

- 2ème tranche : 25 % à partir du 2/1/1990

- 3ème tranche : 15 % à partir du mois d'avril 1990.

La situation de l'octroi des prêts à court terme per les grandes cultures arrêtée au 15/12/89 et per source de financement a été comme suit :

SOURCES DE FINANCEMENT	Situation au 15/12/89			Rappel sur réalisation 88/89 ^e		
	montant accordé en 1000 DT	Nombre de bénéf.	Superficie en ha	Montant Accordé en 1000 DT	Nombre de bénéficiaire	Superficie emblavée en ha
Crédits supervisés	6.979,2	12.193	158.500	6150	11.014	140.000
Programme spécial	4.089,1	53.665	149.800	**		
B.N.A (fonds propres)	35.166,1	2.688	175.800	51.179	3.226	155.900
S.C.M.A.	1.462,3	4.513	67.700	2.021	3.244	20.200
Office des Céréales	***			1.168	733	29.200
Total	47.696,8	73.059	551.800	40.518	18.217	345.300

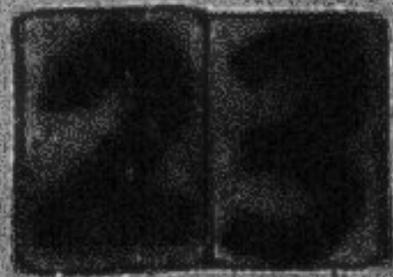
programme spécial : agriculteurs ayant moins de 10 ha.

* Campagne entière

** En 88/89 un programme de don en nature (semences et DAP) a touché 51 400 petits agriculteurs pour un montant de 5,311 Millions de dinars.

*** l'Office des céréales ne donne plus de crédits ses clients habituels ont été orientés sur les autres sources de crédits.

FIN



VWSS